



CCAS de Saint-Jean-de-Védas

## Chèques Loisirs

### PARENT ISOLÉ ou UN DES DEUX PARENTS AU SEIN D'UN MÊME FOYER

Ces chèques loisirs sont réservés à l'inscription des parents isolés ou un des deux parents au sein d'un même foyer, avec enfant(s) à charge de 3 à 17 ans révolus (QF < 651 €). **Uniquement dans les associations védasiennes et écoles municipales sportives, ludiques ou culturelles.**

1 chèque à ..... €

N° de souche : .....

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

TÉL. ....

NOM ET PRÉNOMS DES ENFANTS .....

.....

ACTIVITÉ CHOISIE .....

QUOTIENT FAMILIAL CAF : .....

Participation de la commune par an et par enfant	
de 0 à 400€	80€
de 401 à 650€	55€

Liste des pièces à fournir\* à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**⚠ SANS PHOTOCOPIE DES JUSTIFICATIFS, LE DOSSIER NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.**

- **Attestation de paiement CAF du mois précédant la demande** (ex. attestation de paiement des prestations du mois d'août pour un dossier déposé en septembre)
- **Avis d'imposition 2022** (sur les revenus 2021)
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- **Photocopie intégrale du Livret de famille**

\*En fonction des situations, le CCAS se réserve le droit de demander des justificatifs complémentaires.

**Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2023**

au CCAS - 4 rue de la Mairie - 04 67 07 83 04

## **CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

---

- Dépôt de dossier **sur rendez-vous uniquement**.
- DOSSIER COMPLET à déposer au CCAS entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre 2023.
- Présentation **obligatoire** de la **carte d'identité** lors du dépôt de dossier.

## **MODALITÉS**

---

Lorsque la famille aura fourni son attestation de paiement CAF, le CCAS lui délivrera un chèque loisirs qui viendra en déduction du montant de la cotisation totale de l'inscription à une activité auprès d'une association védasienne ou d'une école municipale.

**Tout chèque reçu après la date limite sera irrecevable.**

## **VALIDITÉ DU CHÈQUE LOISIRS**

---

Du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre 2023.